

RISSC

Amélioration transfrontalière de la prévention et de la gestion des risques du sous-sol engendrés par les terrains sous-cavés

OBJECTIF :

Les Régions de Wallonie et des Hauts-de-France comportent sur leur territoire de nombreuses cavités souterraines d'origines anthropique (mines, carrières,...) et naturelle (karsts...), qui induisent souvent une menace à l'égard de la sécurité des personnes, des biens immobiliers, des projets d'aménagement et de l'attractivité socio-économique de certains territoires.

Les politiques publiques de prévention et de gestion des risques du sous-sol, des deux côtés de la frontière, mettent en œuvre des outils différents et perfectibles.

C'est pourquoi le projet RISSC vise l'amélioration et la mise à disposition d'outils en matière de sécurité, d'aménagement du territoire, tant en prévention qu'en gestion d'incidents.

3 MODULES TECHNIQUES :

Prônant la mutualisation des ressources existantes (règlements, données, méthodologies...) et les échanges de bonnes pratiques à l'échelle transfrontalière, le projet propose la mise en œuvre d'actions portant sur :

1) La caractérisation des objets et des menaces présents en Wallonie et dans les Hauts-de-France

L'objectif principal de ce module est le renforcement transfrontalier de la connaissance du sous-sol et des risques liés aux cavités souterraines et objets du sous-sol en Wallonie et dans le Nord de la France, par la mutualisation des ressources existantes (données, méthodologies et outils).

2) Le développement de solutions locales adaptées pour réduire le risque

Ce module vise une synthèse des méthodes de traitement classiquement mises en œuvre en Wallonie et dans les Hauts-de-France et propose des solutions innovantes ou alternatives, qui seront adaptées à la configuration des vides et aux contextes nationaux (réglementaire, économique, territoires).

3) Mise en place d'un soutien technique à destination des acteurs locaux et de la population

Ce module propose une interface transfrontalière entre les décideurs publics, les administrations, les experts et la population avec pour objectifs de :

- Répertorier les cadres réglementaires, les comparer et identifier les pratiques en vue de leurs améliorations.
- Constituer un réseau transfrontalier d'élus pour faciliter les échanges avec l'administration et les experts.
- Établir un pôle transfrontalier de connaissances et d'expertises de soutien technico-administratif destiné aux acteurs locaux.

DUREE DU PROJET : 2018 – 2020

FINANCEMENT : 1 493 060 €

www.interreg-fwvl.eu

@InterregFWVL

PARTENAIRES :

